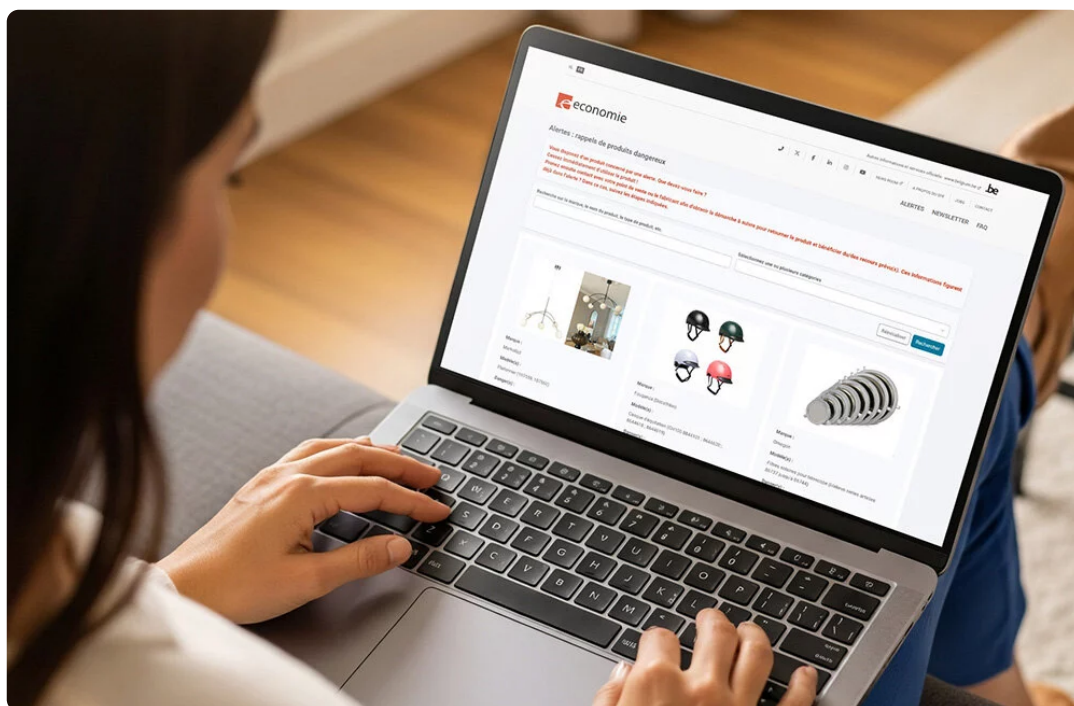


Un produit dangereux chez vous ? Vérifiez-le sur la nouvelle plateforme du SPF Economie



Le SPF Economie lance une plateforme en ligne qui recense les rappels de produits non-alimentaires dangereux. Accessible à tous, elle informe les consommateurs sur les risques liés à certains produits et les accompagne dans les démarches à entreprendre le cas échéant.

Chaque année, des produits présentant des risques pour la santé ou la sécurité sont rappelés. Pourtant, seule une très faible proportion de ces produits est effectivement retournée par les consommateurs. La raison est simple : beaucoup ignorent qu'ils possèdent un produit concerné par un rappel.

Pour remédier à cette situation, le SPF Economie lance une nouvelle plateforme dédiée aux rappels de produits dangereux. Objectif : permettre aux consommateurs d'identifier rapidement les produits concernés, de comprendre les risques encourus et d'être informés sur les démarches à entreprendre pour obtenir une compensation.

"Des produits dangereux restent en circulation simplement parce que les consommateurs ne savent pas qu'ils sont concernés par un rappel des autorités. La plateforme développée par le SPF Economie constitue un outil concret pour mieux informer le consommateur et l'inciter à l'action. En un clic, chacun peut vérifier si un produit qu'il a en sa possession fait l'objet d'un rappel et sait ce qu'il doit en faire. Jouets, appareils électriques, articles pour bébés, ... les catégories couvertes sont celles du quotidien, celles qui touchent directement les familles. Cette initiative démontre une fois de plus que la sécurité des consommateurs est notre priorité."

David Clarinval, ministre de l'Économie

"Safety Gate n'est pas suffisamment accessible ni intuitive. Cette nouvelle plateforme doit permettre aux consommateurs d'obtenir des informations claires et fiables sur les produits dangereux. Aujourd'hui, les consommateurs doivent souvent rechercher eux-mêmes les alertes, qui sont dispersées sur différents sites web et canaux. La mise en place d'une plateforme centrale unique, où tous les produits dangereux sont répertoriés de manière claire, constitue donc un grand pas en avant. Les consommateurs peuvent ainsi vérifier plus rapidement si un produit est dangereux, ce qui permet d'éviter que des produits dangereux continuent de circuler dans les foyers."

Rob Beenders, ministre de la Protection des consommateurs

La plateforme rassemble les alertes relatives aux rappels de produits de consommation non alimentaires présentant un risque pour la santé ou la sécurité. Dans un premier temps, les alertes publiées sur la plateforme ne concerneront que les risques relevant des compétences du SPF Economie. La plateforme couvre ainsi déjà un large éventail de catégories de produits du quotidien telles que les jouets, les appareils électriques, les articles de puériculture, les équipements de protection individuelle ou encore les appareils à gaz.

À terme, le SPF Economie souhaite élargir le champ des alertes publiées afin de couvrir davantage de catégories de produits et de risques.

Chaque alerte reprend les informations essentielles permettant d'identifier le produit concerné : photos, marque, modèle, numéros de lot ou de série, description du danger et modalités de compensation proposées par l'entreprise responsable.

Par ailleurs, les consommateurs peuvent s'abonner à une newsletter hebdomadaire qui reprend les nouveaux rappels publiés, afin de rester informés en temps réel.

"Trop souvent, des produits dangereux continuent d'être utilisés, faute d'information. Avec cette nouvelle plateforme, nous voulons proposer aux consommateurs un outil simple et fiable leur permettant de vérifier s'ils sont en possession d'un produit rappelé pour raisons de sécurité et d'ainsi pouvoir agir rapidement. Chaque produit rappelé qui cesse d'être utilisé représente un risque d'accident en moins. La consultation de notre plateforme constitue ainsi un nouveau réflexe sécurité à adopter. "

Etienne Mignolet, porte-parole du SPF Economie

Découvrez dès aujourd'hui la plateforme et inscrivez-vous à la newsletter pour recevoir les nouvelles alertes :



Rappels de produits/Terugroepingen van producten

produitsdangereux.economie.fgov.be

Cette initiative s'inscrit dans le cadre du règlement européen relatif à la sécurité générale des produits (règlement UE 2023/988), qui renforce les obligations des entreprises et des autorités en matière d'information du public lorsqu'un produit dangereux doit être rappelé.

22 juin 2026

Contact

Contact Center

Tel: 0800 120 33

Fax: 0800 120 57

info.eco@economie.fgov.be

Etienne Mignolet (FR)

Seulement pour les journalistes

Tel : +32 2 277 86 74

Gsm : +32 486 39 38 91

press@economie.fgov.be

Lien vers cette page

<https://news.economie.fgov.be/267041-un-produit-dangereux-chez-vous-verifiez-le-sur-la-nouvelle-plateforme-du-spf-economie/>